



Nos élèves ont besoin de vous!

ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN CLASSE PRINCIPALE

Poste régulier – 38,75 heures par semaine – Service des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assumer la responsabilité de travaux d'électricité et d'exercer les fonctions les plus complexes.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Attributions caractéristiques (voir plan de classification);
- La personne salariée de cette classe d'emplois exerce généralement les mêmes fonctions que l'électricien, ses qualifications lui permettant toutefois de les exercer avec plus d'autonomie et d'exécuter les travaux les plus complexes;
- Elle doit, en plus, être requise d'assumer, en partie ou en totalité, la responsabilité des travaux de réfection, de modification ou de réparation des installations électriques du centre de services scolaire;
- La personne salariée de cette classe d'emplois effectue tous les travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et d'autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission;
- Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires; elle procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, systèmes de chauffage, ventilateurs et climatiseurs;
- Dépannage, réparation, inspection, nettoyage et entretien préventif des composantes de types électriques;
- Travaille conjointement avec les autres corps de métiers du service;
- Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés;
- Peut occasionnellement être appelé à effectuer des travaux en dehors des heures régulières de travail.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois. (Compagnon électricien et maître électricien A2)
- Détenir une expérience pertinente en entretien électrique du bâtiment.
- Bonne capacité à résoudre les problèmes sur les équipements électromécaniques.

Le Centre de services scolaire se réserve le droit de vérifier le niveau de connaissances des candidats à l'aide de tests.

INFORMATION ADDITIONNELLE :

Dans le cadre de son travail, la personne salariée devra se déplacer, avec un véhicule fourni, d'un établissement à l'autre sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire;

La personne devra posséder en tout temps un permis de conduire valide pour exercer son travail ainsi que le certificat de compétence de son métier.

POUR POSTULER

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier sous la rubrique « [Postuler au CSSDA](#) » dans notre site www.cssda.gouv.qc.ca en remplissant la [demande d'emploi en ligne](#) en indiquant le titre du poste. Vous devez joindre votre curriculum vitae ainsi que tout autre document pertinent s'il y a lieu.

NO. D'AFFICHAGE : 22-23-173E

Date limite du concours : 25 janvier 2023 à 16 h

Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

LIEU DE TRAVAIL

Service des ressources matérielles

Supérieur immédiat :

Monsieur Sylvain D'Astous
Régisseur de service

Horaire de travail

Lundi au vendredi : 7 h 45 à 16 h
Période de repas de 30 minutes

Rémunération (selon la scolarité et l'expérience)

28,56 \$ /h et une prime d'attraction et de rétention de 10%

Deuxième plus important employeur de la région de Lanaudière, le CSS des Affluents c'est une équipe de 7000 employés aux talents multiples et aux compétences diversifiées. Grâce à cette impressionnante communauté, nous avons les moyens de nos ambitions pour répondre aux besoins de nos 52 000 élèves. L'équité, la communication, le respect et l'engagement sont au cœur de nos actions.

